Ville de SAINT-JOSEPH

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
06 OCT. 2023

EXTRAIT N° 69/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2023

Date de la convocation : Le 25 sept 2023

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :

Présents	23
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

En cours de Séance :

Présents	33
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

L'an deux mil vingt-trois, le deux du mois d'octobre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : Mme MIEVILLY Eliane, (procuration à M. ADELE Claude), NAPOLY Raymond, Mme CARIN Jocelyne (procuration à M ARETO Joseph), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne).

ABSENTS NON EXCUSES : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. FERDINAND Thierry, Mme MENCE Marielle, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA) DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION FIDL POUR L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION ARTS URBAINS

Le Maire expose :

Le Lundi 10 juillet 2023, l'Association Favorisons l'Inclusion et le Développement Local (FIDL) dresse au Conseil d'Administration du CCAS le bilan 2021-2022 :

- Profil des salariés

Le profil des salariés recrutés est le suivant :

SALARIES POLYVALENTS EN INSERTION		Objectif prévu	Réalisé
	Nombre de salariés en insertion présents	10	22
	Autres informations (durée hebdo de travail...)	25h	30h
Part des femmes dans les salariés		3	9
Part des jeunes (-26 ans) dans les salariés		2	3
Part des Seniors (+50 ans) dans les salariés		1	3
Part des salariés de faible niveau (Niveau de formation Vbis et VI : < CAP-BEP)		1	3
Part des demandeurs d'emploi de plus de deux ans (Inscrits ou non à Pôle Emploi)		5	13
Part des bénéficiaires du RSA socle		7	18

- Répartition des sorties par nature
  Les sorties du dispositif se répartissent ainsi :

PLACEMENT/SORTIES	**Réalisé**
Part des sorties en emploi durable	2
Part des sorties en emploi de transition	0
Part des sorties positives	6
Part des sorties autres	0
Part des sorties dynamiques	4
Autres (chômage, maladie, sans nouvelle...)	6

- Les réalisations :
- Fresque de la Rue BLONDET – muret de l'église La nature Joséphine
- Peinture de la cuisine centrale
- Peinture de la cour de l'école Edouard MARCEAU
- Fresque du mémorial Envolée de colombes
- Fresque route du stade

Afin de poursuivre ses missions tant d'insertion que de réalisation de fresques, l'Association sollicite une subvention de 10 000 € et une subvention en nature (matière première) de 10 000 €.

.....

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

- **D'APPROUVER** l'achat de matières premières sur le budget de la Ville,
- **D'AUTORISER** le versement de la subvention par le CCAS,
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents y afférents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 02 octobre 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

COMMUNE DE SAINT JOSEPH - MARTINIQUE -

Le Maire

Yan MONPLAISIR